

PRESENTATION DE LA BIENNALE

par Anne-Marie Grozelier, secrétaire générale de LASAIRE

18 septembre 2008

Monsieur le Maire,
Monsieur le Député,
Mesdames Messieurs,
Chers Amis,

Nous voilà arrivés à la phase de conclusion de cette 9^e session des biennales Europe Travail Emploi. Cette rencontre qui va conclure le cycle des travaux de LASAIRE est particulièrement importante à nos yeux. J'éprouve, pour ma part, une certaine émotion, à vous retrouver ici à St Etienne, c'est à dire dans la ville qui avait accueilli la première biennale, il y a 18 ans.

Lorsque je repense à ces premières années, je suis frappée par l'incroyable optimisme qui nous animait à cette époque. Nous étions plein d'espoir ...« l'Europe a besoin d'un projet mobilisateur, annonçait Pierre Héritier au départ de la 1^{ere} biennale, en 1990, et il continuait ainsi : « il devient urgent d'afficher la portée sociale de ses ambitions.. l'union des peuples européens et de leurs économies constitue un projet exaltant et une chance inouïe ». C'étaient les mots mêmes de son ouverture. Nous pensions alors pouvoir faire progresser les normes sociales et participer ce faisant, à ce qui devait donner du sens et de la crédibilité au projet européen. C'était notre conviction. L'Europe ne pouvait se construire selon la seule rationalité économique, elle devait donner un nouveau souffle aux négociations sociales. Tel était du moins le sens de notre engagement.

Pourtant, dès 1990, dès la première biennale, nous pouvions faire le constat : Les frontières de l'espace économique s'effaçaient rapidement tandis que les règles sociale, elles, restaient cantonnées aux frontières nationales. Il convenait donc, pensions nous, de les placer au bon niveau, au niveau européen, c'est à dire au niveau même de ces nouvelles frontières de l'économie. Nous étions animés par la conviction que l'Europe en construction ne pouvait se contenter de n'être qu'une zone de libre-échange. Dans l'Europe continentale, le social n'est pas une résultante de l'économie mais une composante essentielle. C'est pourquoi nous avons une seconde ambition, celle de mettre en place à l'échelle de l'Union un contenu ouvrant la voie à ce que nous appelions déjà « un modèle social européen » reposant sur la reconnaissance et la valorisation du travail¹. Bref l'Europe nous paraissait pleine de promesses dans ces temps...pas si anciens.

Pendant 18 ans, avec nos nombreux partenaires, nous avons creusé ce même sillon. Les biennales se sont toujours situées au cœur des différentes étapes du processus européen et surtout de sa dimension sociale :

-Dès 1992, lors de la 2^e biennale, nous avons appuyé le protocole social annexé au traité de Maastricht qui jetait les bases d'un droit européen des accords collectifs. Nous avons réfléchi à la dynamique ainsi créée. Carlo Savoini, le directeur du dialogue social de l'époque, n'hésitait pas à confier qu'elle avait été inspirée par nos réflexions.

-Nous avons soutenu la mise en place des comités d'entreprise européen, bien avant que la directive n'en soit finalement adoptée en 1994.

-En 1996, à l'ouverture de la 4^e biennale, nous n'hésitions pas à proclamer encore « ***l'Europe sera sociale ou ne sera pas*** » .

Nous avons argumenté, lancé des idées, réfléchi aux moyens de les rendre effectives et convaincantes.

¹ en 1992 un de nos thèmes de travail s'intitulait le social facteur de facteur de compétitivité, l'exemple de l'Allemagne

Nous avons nourri nos biennales de comparaisons internationales sur les systèmes de relations sociales, sur le rôle des acteurs sociaux sur l'ensemble du système socio-productif, sur les types d'accords collectifs à envisager, sur les systèmes de formation et de qualification des salariés, sur les systèmes de protection sociale (santé, retraite, chômage), sur les services publics, dans chacun des pays.

Nous avons mis en évidence et travaillé sur les inflexions que produisait la mise en application des régulations européennes dans les Etats membres. En même temps, nous avons suivi l'apparition progressive du dialogue social tel qu'il commençait à se construire au niveau européen : la négociation d'accords collectifs, d'abord interprofessionnels, puis sectoriels, puis dans les entreprises transnationales. Je me souviens encore de l'enthousiasme d'Alain Godard, président de LASAIRE à l'époque, lors de la 5^e biennale, à son retour d'Allemagne où il avait présidé le premier comité d'entreprise européen d'Hoecht-Aventis.

Nos efforts renouvelés au cours de ces années nous auront au moins permis de rendre visible ce qui constitue, selon une expression qui m'est chère, le patrimoine social européen, fondement d'un modèle social possible pour l'Europe. En effet, la plupart des pays de l'Europe de l'ouest sont héritiers de cultures de normes et de régulations sociales mises en place depuis plus de 50 ans. Il y a certes des différences entre les systèmes nationaux, mais elles s'organisent autour de principes communs. Les pays de l'Est européen avaient eux-mêmes également des traditions fortes en matière de protection sociale. Il s'agit en somme d'un héritage, propre à tous les pays d'Europe, et que l'on pourrait caractériser par 2 grands traits : d'une part des règles qui organisent la négociation des relations du travail à tous les niveaux de la vie économique et qui fixent des normes qui encadrent le marché, d'autre part des structures nationales garantissant une protection sociale collective de niveau élevé à tous les citoyens.

Cette idée de patrimoine social et a fortiori de modèle européen, a malheureusement tendance à reculer. Alors quel bilan pouvons nous donc établir aujourd'hui, 18 ans plus tard ? certainement pas celui que nous attendions alors.

Au fil du temps, il est apparu de plus en plus clairement que la dimension sociale progressait bien trop lentement par rapport à la rapidité des échanges économiques. Pire encore, nous assistons aujourd'hui à la remise en cause des systèmes nationaux de négociation collective, alors que l'espace européen, qui aurait pu prendre le relais, reste embryonnaire. La pression néolibérale s'est fortement accentuée au cours de ces dernières années, et ce, avec une insistance particulière dans les pays qui constituaient les figures de proue de l'avancée sociale en Europe. Je pense à l'Allemagne et aux pays scandinaves. Pays qui fondent leur efficacité économique sur la valorisation du travail. Le modèle allemand lui-même, figure emblématique de l'économie sociale de marché, cet équilibre fragile entre économie de marché et justice sociale, ne semble plus aller de soi. A commencer par son système de négociation collective de branche sur lequel repose, entre autre, le haut niveau de qualification des salariés. Le droit communautaire organise la mise en concurrence des droits sociaux et des régulations sociales entre les pays membres. Même les conventions collectives suédoises sont maintenant attaquées par la Cour Européenne de Justice. Vous comprendrez alors que mon émotion ne va pas sans inquiétude devant une telle évolution, si éloignée de nos perspectives.

L'Europe ne fait plus rêver... Du moins chez nous. En revanche, la perspective change et même s'inverse lorsque nous allons à Boston, ou que nous entendons des économistes comme Barry Bluestone, lors de notre 5^e biennale, ou encore Lily Razafimbelo, de Madagascar, ici même à St Etienne il y a 2 ans, je la cite : « L'Europe n'a pas assez conscience qu'elle constitue un modèle pour d'autres régions du monde.. l'Union Européenne doit se constituer en contrepoids de l'hyper puissance » Autrement dit, si l'Europe ne fait plus rêver les Européens de longue date, elle fait toujours rêver le reste du monde. Peut-on alors imaginer que l'Europe puisse s'appuyer sur la spécificité de son modèle social et la diversité de ses traditions pour inspirer des formes de régulations de la mondialisation ?

Le pari de LASAIRE c'est justement de bien prendre en considération ce que l'Europe apporte ou pourrait apporter, car les attentes sont grandes. Mais nous gardons la conviction que l'on peut encore changer la manière dont l'Europe se construit et inverser le cours des choses. Nous prenons acte que l'Europe a servi de tremplin aux économies des pays qui ont rejoint successivement le cercle : le Portugal, l'Irlande, aujourd'hui les pays de l'Europe centrale et orientale. Mais, nous refusons l'idée de la dilution de *l'économie sociale de marché* dans un espace européen réglé sur les normes du moins-disant social.

Nous voulons préserver le patrimoine social que l'Europe possède en partage et qui constitue, comme je viens de l'illustrer, le trait qui la distingue particulièrement des autres civilisations du monde. Nous voulons sauvegarder cette autre caractéristique de l'Europe : celle qui considère la dimension sociale comme une composante de l'économie et un facteur de compétitivité. Les générations futures ne nous pardonneraient pas de n'avoir pas donné le meilleur de nous mêmes pour tenter de dévier le cours des choses et préserver ce qui méritait de l'être. Pas plus qu'elles ne nous pardonneraient les attitudes frileuses de repli et *le découragement*. Aussi nous faut-il agir pour que la politique reprenne le pas sur l'économique, c'est à dire inverser la tendance en remettant les libertés économiques au service des hommes.

Il y a sans doute plusieurs chemins pour y parvenir. Un des moyens de replacer la politique au centre du jeu européen c'est d'associer les acteurs sociaux, les représentants des salariés, à la définition des politiques économiques et sociales, et développer la négociation collective européenne. Les syndicats restent aujourd'hui un des moyens de garantir une certaine démocratie sociale, de préserver le patrimoine que constitue l'économie sociale de marché. Ainsi, cette biennale s'inscrit pleinement dans la perspective fixée par la Commission européenne de renforcer le rôle et la place des acteurs sociaux afin qu'ils se saisissent des questions économiques et sociales stratégiques pour l'avenir de l'Europe. Incidemment, la proposition récente de Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe, de donner plus d'importance aux réunions régulières avec les partenaires sociaux nous conforte et nous encourage dans cette voie².

Nous sommes à un tournant, c'est le moment ou jamais de savoir allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté, pour reprendre la phrase, oh combien actuelle de Gramsci. Parier sur la possibilité d'infléchir le cours des choses. Tel est le projet de cette biennale, et cette conviction, nous la partageons avec nos partenaires. Nous voulons et nous pouvons contribuer à construire une économie européenne apte à affronter la mondialisation sans renier pour autant les idéaux de *l'économie sociale de marché*. Toutes les questions dont nous allons traiter dans cette biennale sont reliées à cette préoccupation. C'est dans cet esprit que nous allons travailler.

Cette 9^e biennale, comme celles qui l'ont précédées, est le fruit d'une réflexion collective et pluraliste. Pluraliste certes, mais pas neutre. C'est la marque de LASAIRE. Elle a été préparée par notre comité de pilotage que vous allez retrouver dans les différents débats, et avec nos partenaires italiens et allemand : Toni Ferigo de la Fondation Vera Nocentini, Klaus Mehrens du syndicat IG Metall, et Enzo Avanzi, représentant de la section italienne du Centre des entreprises européennes à participation publiques, le CEEP.

N'oubliez pas que cette 9^e session a débuté ici même il y a 2 ans, en avant première, par un séminaire intitulé *Europe et mondialisation, quel développement économique et quels emplois*. Elle s'est poursuivie par un séminaire en janvier de cette année, à Bruxelles au Comité économique et social européen. Les thèmes retenus ont été débattus avec les instances européennes et nous y avons abordé plus particulièrement deux sujets : 1) les dernières avancées du dialogue social européen et 2) la question de la flexisécurité sous l'angle de la qualification et

² déclaration au Monde du 4 septembre 2008

de la compétence des salariés. La synthèse des débats de ce séminaire figure dans le document introductif qui vous a été remis.

Nous avons eu ensuite un séminaire à Sofia, co-organisé avec le Conseil Economique et Social bulgare : nous y sommes revenus sur la question centrale de toutes nos biennales : l'évolution des relations sociales dans l'UE et les questions posées par leur mise en pratiques au sein des nouveaux Etats membres.

Durant les 2 jours qui viennent, nous allons poursuivre le travail sur chacun de ces thèmes. Ils ne feront pas seulement l'objet de discussion mais aussi de propositions qui seront mises en débat afin de dégager quelques interpellations, à présenter à la présidence française et aux présidences qui suivront.

Nous avons retenu plusieurs angles d'attaques pour poursuivre la réflexion déjà engagée : D'abord nous replacer dans le contexte particulier de l'élargissement le plus important que l'UE ait connu depuis l'époque des 6 membres fondateurs : Nous sommes aujourd'hui 27 pays membres - la zone euro comporte 15 pays- et pour autant la question de l'organisation politique de l'UE et celle du gouvernement économique de la zone euro restent en suspens. Les stratégies de concurrence entre Etats continuent à régner en lieu et place des coopérations et des complémentarités que l'on pouvait attendre, alors que le contexte est particulièrement difficile. C'est le débat qui va suivre - animé par Joël Maurice de notre comité de pilotage. Nous y aborderons également la question de la croissance et des salaires dans l'UE. Comment les relations industrielles peuvent elles encore peser sur les grandes questions sociales, sur les restructurations industrielles, sur la fixation des salaires.

Ensuite, trois ateliers débattront des trois grands défis qui caractérisent chacun une dimension de notre problématique :

1^{er} atelier : la négociation des salaires, le débat sera largement éclairé par la table-ronde de cet après midi. Il sera animé par Toni Ferigo, notre partenaire associé pour cette biennale et Joël Maurice

2^e atelier : les systèmes de représentation des salariés, nous y aborderons plus précisément les comités d'entreprise européen et leur articulation avec la négociation transnationale. Un thème revenu au premier rang de l'actualité depuis que les acteurs sociaux se sont saisis du projet de révision de la directive. Cet atelier sera animé par Udo Rehfeldt, membre du comité de pilotage et Klaus Mehrens, représentant du syndicat IG Metall.

3^e atelier : la manière dont les acteurs sociaux se saisissent de la question des politiques industrielles : énergie, transport, territoires, constitueront les angles d'attaque de cette réflexion. Cet atelier sera présidé par Bernard Soulage, premier vice-président de la Région et membre du Comité des régions d'Europe et animé par Pierre Héritier et Jean-Pierre Moussy, de Lasaire et André Stimamiglio, du Forum syndical Européen.

Enfin, nous mettrons en commun les apports des différentes étapes de cette biennale : Jacques Freyssinet aura la mission de nous proposer une synthèse de l'ensemble. Enfin, une table ronde finale viendra apporter une conclusion définitive à l'ensemble du cycle. Elle sera présidée par Jean-Cyril Spinetta, président de Lasaire et président d'Air-France-KLM, et animée par Frédéric Lemaitre, journaliste au Monde. Nous nous retrouverons ensuite pour célébrer le 20^e anniversaire de Lasaire.
